



FOCUS SUR LES PERSONNELS

DE VENDIN-LE-VIEIL

Ce lundi 10 mars 2025, le DAP est venu à la rencontre des personnels de Vendin pour un premier temps d'échange formel sur la mise en place du nouveau régime dérogatoire concernant la prise en charge des premiers narcotrafiquants les plus dangereux de France.

Après avoir rappelé l'objectif ainsi que le calendrier contraint pour la réalisation des travaux de sécurisation, Cf notre communiqué du vendredi 7 mars, nous avons pu obtenir quelques réponses concernant les personnels.

En voici le détail :



CONCERNANT LES EFFECTIFS,

- 26 postes de surveillants seront proposés lors de la campagne de mobilité. Cela correspond au comblement de l'organigramme de référence (21 postes) et à la création de 5 postes supplémentaires pour les parloirs.
- **FO** Justice a alerté le DAP sur la situation des encadrants intermédiaires, et plus particulièrement des brigadiers-chefs. L'administration n'exclut pas d'abonder l'établissement via des demandes en dehors de la mobilité classique.
- Concernant les CPIP, l'administration ne s'est pas engagée sur un nombre précis. La seule certitude est que les entretiens ne s'effectueront dorénavant qu'avec deux CPIP.

CONCERNANT LA MISE A DEMEURE DE 4 SECTIONS ERIIS,

- Annoncée par le GDS à l'ENAP, le DAP revoit aujourd'hui sa copie en évoquant plutôt deux sections, constituées sur le même principe que celles des missions de Mayotte et Nouméa. Il précise néanmoins que ce dispositif sera évolutif et donc non pérenne dans le temps. L'objectif est d'accompagner la montée en compétence et en effectifs de l'établissement et de son ELSP.

CONCERNANT L'ELSP,

Elle devra nécessairement être redimensionnée. Le projet de mutualisation des astreintes avec ARRAS et Béthune est abandonné nous annonce la DI. Son évolution se fera sans révision de l'organigramme de référence sur choix du Chef d'établissement.



Le DAP a également évoqué la création d'une compensation financière dont les contours ne sont pas définis. Seule certitude, elle ne sera pas mise en place pour le 31 juillet...
D'ici là, il y a fort à parier que nos interlocuteurs auront changé également...

SUR LE VOLET DES FORMATIONS,

- Deux modules d'une semaine chacun sont envisagés : l'un sur la criminalité organisée, l'autre sur le risque corruptif.



CONCERNANT LES MOBILITES,

- L'ensemble des personnels, tous corps et grades confondus, qui ne souhaiterait pas participer à ce projet sera, selon le DAP, accompagné individuellement. Une demande portée par FO Justice, afin que chacun reste libre d'y participer ou non.

CONCERNANT L'ANONYMISATION DES PROCEDURES,

Elle est conditionnée au vote de la loi contre la criminalité organisée. Quid des détenus qui resteront incarcérés à Vendin-le-Vieil, qui connaissent déjà l'identité d'un grand nombre d'agents notamment de l'encadrement...?

SUR LA FERMETURE DU QCD,

Le DAP indique que la décision n'est pas encore tranchée, mais tout laisse à penser que sa fermeture ne fait aucun doute. Les personnels de ce quartier sont légitimement inquiets pour la suite...

MAINTIEN DU CNER ET D'UN QER,

Les agents sont formés et reconnus. Le DAP souhaite donc garder cette expertise sur place pour l'heure.

CONCERNANT LE TRAVAIL PENITENTIAIRE,

Nous sommes également dans l'attente d'un arbitrage définitif. Dans tous les cas, comme pour l'ensemble des autres mouvements, les détenus ne pourront pas être plus de 5 par atelier.

Le DAP a pris le temps d'aller à la rencontre des personnels durant l'après-midi afin de répondre à quelques questions. **Vous l'aurez compris beaucoup de sujets restent en suspens !**
Pour FO Justice, il y a déjà urgence que les personnels puissent obtenir des garanties concrètes sur leur avenir. Espérons que l'adoption de la loi contre la criminalité organisée fasse accélérer les choses.

La DAP a décidé que l'ensemble de ces sujets se discuterait en Copil local. Nous serons donc pleinement investis dans ces travaux, mais si certaines attentes essentielles à nos yeux ne sont pas satisfaites, nous saurons nous faire entendre !

l'UISP FO Justice des Hauts de France

